

## JACQUELINE DE HAINAUT.



Les femmes vaillantes n'ont pas plus fait défaut à notre histoire que les héros n'y ont manqué. Nous avons vu Albrade, épouse de Regnier au Long Cou, braver la colère de Rollon, et Richilde de Hainaut résister pendant plusieurs années, l'épée à la main, à toutes les forces de la Flandre. Au nom de ces héroïnes il faut rattacher celui de Jeanne de Flandre qui, sœur de Louis de Crécy et épouse du comte de Montfort, frère du duc de Bretagne Jean III, défendit avec tant de bravoure ce duché contre les Français qu'elle en assura la possession à son fils (1341-1364) et qu'elle remplit de sa renommée les ballades bretonnes, qui lui ont consacré la pittoresque épithète de Jeanne la Flamme<sup>1</sup>.

C'est à cette légion d'héroïnes qu'appartient Jacqueline. Fille unique de Guillaume IV, comte de Hainaut, dont l'aïeule Marguerite avait transporté cette seigneurie

<sup>1</sup> V. Barzas-Breiz, *chants populaires de la Bretagne, recueillis et publiés par TH. DE LA VILLE-MARQUÉ*. 4<sup>e</sup> édition, tome I, p. 314 et suiv.

dans la maison de Bavière, elle naquit en l'an 1400, et elle ne comptait guère plus de seize ans lorsqu'elle recueillit le vaste héritage de son père, qui se composait du Hainaut, de la Hollande, de la Zélande et de la Frise. Un double lien l'attachait à la maison de Bourgogne; car sa mère était fille de Philippe le Hardi, et une de ses tantes, Marguerite de Hainaut, était l'épouse de Jean sans Peur et mère de Philippe le Bon. Aussi lorsque, par la mort du comte Guillaume IV, survenue le 31 mai 1417, elle se trouva placée à la tête des riches domaines qui venaient de lui échoir, les princes bourguignons durent naturellement s'émouvoir de cet événement; car ils avaient à craindre que, Jacqueline une fois mariée hors du cercle de leur famille, les opulentes seigneuries dont elle était la dame unique ne leur échappassent et qu'ainsi ne fût renversé le plan déjà bien visible de la réunion des provinces belges auquel Philippe le Hardi avait déjà sans doute réfléchi. Mais, si jeune qu'elle fût, Jacqueline était veuve depuis 1416 de Jean, duc de Touraine et second fils du roi de France Charles VI, auquel elle avait été unie en 1406, quand elle comptait six ans à peine, et qui était mort empoisonné; et elle savait par elle-même ce que valent ces mariages politiques auxquels la volonté des contractants n'a aucune part et que ne déterminent aucune réciprocité de sentiments ni aucune union d'esprit. D'ailleurs, elle était de ces âmes impétueuses qui ne peuvent se résigner à supporter un joug quel qu'il soit, et avait une de ces volontés que rien ne fait fléchir, mais qui se roidissent au contraire à raison de la force des obstacles par lesquels elles se trouvent arrêtées et que souvent même elles cherchent pour avoir une occasion de lutte. Du reste, caractère aventureux, nature passionnée et non moins capable des choses affectueuses du cœur que des hardiesses les plus téméraires. Ainsi faite, Jacqueline ne pouvait évidemment se plier aux desseins que couvait la maison de Bourgogne.

Mais cette maison n'était pas la seule qui convoitât l'héritage de la jeune princesse. Jean de Bavière, oncle paternel de l'orpheline, guettait aussi le moment de le saisir ou d'en prendre une part. A la vérité, il occupait, depuis l'an 1390, le siège épiscopal de Liège; mais, dès le commencement de sa prélature, où il fut élevé alors qu'il était à peine âgé de dix-sept ans, il avait eu à lutter sans relâche contre l'esprit démocratique si développé dans cette cité, et que, dans l'absence d'une souveraineté héréditaire, la fréquence des élections épiscopales devait naturellement tenir dans un état continuel d'excitation. Plus d'une fois il s'était retiré du milieu de cette population incandescente; plus d'une fois il s'était heurté contre elle; une fois même, le 23 septembre 1408, assisté du duc Jean de Bourgogne, il s'était mesuré dans la plaine d'Othée (entre Liège et Tongres) avec les milices de la commune éburonne, qui laissèrent près de vingt-cinq mille hommes sur le champ de bataille, où le duc conquit le nom de Jean sans Peur, et d'où l'implacable évêque emporta celui de Jean sans Pitié. Des représailles plus cruelles encore, parce qu'elles furent exercées de sang-froid, avaient suivi cette cruelle journée. Si bien qu'à mesure que le prélat raffermissait son autorité, il redoublait l'irritation des haines populaires, la violence étant le seul moyen qu'il employât pour consolider son pouvoir. La paix n'était plus possible, et de part et d'autre on en était venu à se demander comment on pourrait sortir d'une situation si tendue.



La mort de son frère Guillaume de Hainaut fournit à Jean de Bavière une occasion d'appliquer ailleurs son esprit inquiet et avide de pouvoir.

Avant de rendre le dernier soupir, le comte Guillaume avait regardé avec angoisse autour de lui et cherché avec inquiétude où trouver un appui pour sa fille. Plus d'un motif le portait à se défier des princes bourguignons autant que de son propre frère, dont il connaissait mieux que personne l'astuce et l'égoïsme. Aussi sa dernière pensée s'était-elle arrêtée à l'idée d'unir Jacqueline à Jean IV, duc de Brabant, dont le père Antoine avait été enseveli dans la fatale défaite d'Azincourt. Averti de sa fin prochaine, il n'eut que le temps d'informer ses États que ce mariage était son vœu suprême.

À la nouvelle que le comte venait d'expirer, Jean sans Peur était accouru à Mons, où Jacqueline fut inaugurée sans difficulté comtesse de Hainaut. Mais son oncle Jean sans Pitié a déjà tourné les yeux du côté de la Hollande et fait agir dans ce comté le ressort de l'intrigue. À sa voix, la turbulente famille d'Egmont s'agite et réveille les factions mal assoupies des Hoekschen et des Kabeljauws, qui déchiraient la Hollande depuis soixante et dix ans, et dont la première (les Hameçons) se composait de la haute aristocratie, tandis que la seconde (les Cabillauds) ralliait toutes les grandes villes. Avant d'expirer, le comte Guillaume a eu beau obtenir des deux partis un acte solennel par lequel ils reconnaissent sa fille comme leur dame légitime<sup>1</sup>. Une fraction des Kabeljauws et une partie des villes qui tenaient la même cause ont refusé d'intervenir dans cette déclaration. C'est celle-là que l'appel de l'évêque de Liège met en mouvement, et bientôt toute la Hollande s'apprête à une nouvelle explosion.

Ces circonstances commandent une prompte résolution. Jacqueline s'émeut de la dislocation qui menace ses États; les princes de Bourgogne s'en inquiètent. Alors Jean sans Peur décide la jeune comtesse à assister à une assemblée de famille à Biervliet en Flandre, sur les confins de la Zélande, pour aviser aux mesures à prendre. Là se trouvent tous les membres de la maison ducale. Là se trouve aussi Jean de Brabant, alors âgé de seize ans comme l'était l'héritière de Hainaut. Quelles influences agissent en ce moment sur l'esprit de Jacqueline, l'histoire l'ignore. Mais on ne se sépara point sans que la jeune princesse eût consenti à prendre pour époux Jean IV, fils d'Antoine de Brabant. Ce fut sans doute un parti désespéré qu'elle adopta; car il n'est guère possible de croire que, pourvue de toutes les grâces de l'esprit et du corps, nature pleine de sévérité et d'ardeur, elle ait agi librement en faisant choix d'un prince aussi mal doué que Jean l'était au physique et au moral. N'importe, l'engagement est pris. Seulement une voix vient protester contre cette résolution; c'est la voix de Jean de Bavière qui objecte hypocritement l'âge des deux futurs et surtout leur degré de parenté. Toutefois, à force d'argent et de promesses, on parvient à lui arracher son consentement. Mais ce consentement lui-même n'est qu'une hypocrisie nouvelle, comme nous le verrons tout à l'heure.

Cependant les fiançailles sont célébrées le 1<sup>er</sup> août 1417; et, comme le saint-siège se trouve vacant depuis deux ans par l'abdication du pape Jean XXIII, le duc et la

<sup>1</sup> Cet acte se trouve dans l'ouvrage de Beka et de Heda, *de Episcopis Ultrajectensibus*, p. 280.

comtesse s'adressent au concile de Constance à l'effet d'obtenir les dispenses nécessaires pour sanctionner leur union. Mais cette fois leur demande échoue, grâce aux intrigues de Jean de Bavière et à l'influence de l'empereur Sigismond, qu'il a su mettre dans ses intérêts. Ils n'obtiennent que plus tard, le 22 novembre 1417, le consentement de l'Église des mains de Martin V, élevé à la chaire de saint Pierre le 11 du même mois, et la cérémonie du mariage est fixée aux premiers jours de mars de l'année suivante, lorsqu'on apprend tout à coup que le pape a révoqué la dispense. En effet, l'évêque ne s'est pas donné pour battu ; il a fait agir Sigismond, qui arrache à Martin V un nouveau bref, par lequel est annulé celui du 22 novembre. Cette nouvelle tombe comme un coup de foudre à la Haye, où Jacqueline tient sa résidence et où le duc Jean IV est allé la rejoindre pour recevoir avec elle la bénédiction nuptiale. Mais, soupçonnant bientôt quelle main ténébreuse a agi, ils se décident à passer outre, et le mariage est solennellement célébré le 4 avril en présence de plusieurs représentants du duc de Bourgogne et de députations envoyées à cette cérémonie par les états de Brabant, de Hainaut, de Hollande, de Zélande et de Frise. La solennité à peine terminée, ils reçoivent une nouvelle missive où le souverain pontife déclare nul le bref de révocation qui lui a été extorqué.

Jean de Bavière ne se décourage point de cet échec. Toujours secondé dans ses projets par Sigismond, il obtient de cet empereur la main de sa nièce Élisabeth de Gorlitz, arrière-petite-fille de Jean l'Aveugle, duchesse douairière de Luxembourg et de Brabant, veuve d'Antoine de Bourgogne et belle-mère du duc Jean IV ; car le crédit du même prince lui a déjà procuré une dispense de Martin V qui le relève du diaconat. Aussitôt l'évêque renonce à la mitre, épouse Élisabeth et se voit placé à la tête du duché de Luxembourg que sa femme possède encore par engagère. En même temps il se fait investir des comtés de Hainaut, de Hollande et de Zélande, ainsi que de la Frise, dont Sigismond dispose comme fiefs masculins retournés à l'Empire, et prenant les titres de ces différentes seigneuries, il commence à soulever ces pays. Cependant ses calculs y sont tellement déjoués qu'il prend le parti de s'y faire reconnaître par la force des armes. Il veut porter les premiers coups en Hollande, où les villes de Dordrecht et de la Brielle, qui l'ont reconnu, lui offrent un point d'appui.

Pendant que ces événements se passent, Jacqueline n'est pas restée inactive. Puisant dans l'imminence même du péril une énergie au-dessus de son sexe, elle entraîne son faible époux à former le siège de Dordrecht. Mais, après quelques stériles efforts, Jean IV s'enfuit lâchement vers le Brabant en laissant à sa femme le soin de tenir seule la campagne. N'importe, Jacqueline suffit pour faire tête à son oncle ; car celui-ci est survenu et s'est emparé de Rotterdam. La guerre est conduite pendant quelque temps avec acharnement, et l'héroïque duchesse ne cède le terrain que pied à pied. Tout annonce une lutte qui sera aussi longue que terrible, lorsque tout à coup Philippe de Bourgogne, fils du duc Jean sans Peur, intervient dans le débat et ménage entre les deux partis un accommodement qui est signé à Gorcum le 13 février 1419 et par lequel Jean de Bavière se désiste des titres de comte de Hainaut, de Hollande et de Zélande, et se contente, pour un terme de trois ans, de la simple administration de ces seigneuries, sauf quelques villes qui relèveront de Jacqueline, mais où il partagera avec cette princesse la collation des charges publiques.

Cette campagne eût suffi pour perdre dans l'esprit de Jacqueline le prince à qui elle avait uni sa destinée. Elle devait mépriser l'homme pusillanime qui l'avait abandonnée honteusement devant Dordrecht, fuyant les dangers où il la laissait exposée pour aller reprendre sa folle vie de festins et d'orgies avec les favoris dont il aimait à s'entourer. Aussi, dès ce moment, elle conçoit pour lui une aversion profonde qu'un événement inattendu va faire éclater. Après l'arrangement conclu à Gorcum, ils se dirigent tous deux vers le Hainaut pour célébrer leur inauguration dans ce comté. Des fêtes splendides leur sont données à Mons. Mais toute affaire sérieuse pèse au faible Jean, qui ne cherche que les plaisirs et la dissipation. Tout à coup on apprend que Guillaume Dumont, trésorier et compagnon de débauche du duc, a été assassiné dans l'hôtel d'Évrard, l'un des frères naturels de la duchesse. Qui avait dirigé le coup? L'histoire ne l'a jamais su : mais les soupçons de Jean se portèrent sans hésitation sur Jacqueline, et la cour, divisée en deux partis, offre dès lors le spectacle de la plus déplorable discord domestique.

Tandis que là tout est sujet de défiance et de récriminations, Jean de Bavière travaille sans relâche à l'accomplissement de ses projets. Il fait alliance avec le duc de Gueldre, recommence les hostilités en Hollande et menace le duc Jean d'aller le brûler dans la ville même de Bruxelles si on ne lui fait pas des conditions plus favorables que celles qui ont été souscrites à Gorcum. A cette insolente provocation Jacqueline eût répondu comme il convient à un homme. Jean y répond comme une femme sans courage. Il prend secrètement le chemin de la Zélande, et, à la faveur d'un déguisement (car il sait qu'il va faire une nouvelle lâcheté), il se rend à Saint-Maartensdyk, dans l'île de Tholen. Là il s'abouche directement avec Jean de Bavière, qui prétend non-seulement être prorogé pour sept années dans l'administration des trois seigneuries du nord, mais qui exige, en outre, la cession du marquisat d'Anvers et de la prévôté d'Hérenthals, et même la tutelle de Jacqueline. Le duc souscrit honteusement à toutes ces conditions le 24 avril 1420.

Il fallait que cet acte fût ratifié par la duchesse. Mais elle le repousse avec indignation et refuse de signer ce qu'elle considère comme une véritable abdication de ses droits. De là une explosion nouvelle de discordes intérieures. On s'obstine de part et d'autre. Les favoris du duc le poussent enfin à une mesure extrême et le décident à éloigner de la duchesse toutes les dames d'honneur qui l'entourent et dont ils veulent détruire l'influence. A peine instruite de ce qui se passe, Jacqueline prend son parti, quitte le château de Vilvorde où elle se trouvait avec sa mère, madame Marguerite, gagne brusquement le Hainaut et s'enferme dans la place du Quesnoy. Ce prompt départ, et plus encore les motifs qui l'ont déterminé, jettent l'alarme dans tout le Brabant. Les états s'en émeuvent, prévoyant les tristes conséquences que ces complications ne peuvent manquer de produire. Ils s'assemblent à la hâte dans la ville de Louvain, cassent de leur propre autorité les indignes conseillers du duc et condamnent à un voyage d'outre-mer ses deux confidents les plus secrets, Jean de Wesemale et le seigneur d'Assche. Puis ils signifient au prince cet acte hardi, mais si bien justifié par les circonstances.

Jean se borne à rire de cette résolution, qui n'est à ses yeux qu'une impertinence. Alors les états se décident à faire un pas de plus. Ils s'adressent à Philippe, comte de

Saint-Pol et frère du duc, et lui offrent le gouvernement du duché. Philippe accourt aussitôt, et, le 29 septembre 1421, des pourparlers commencent à Vilvorde, où les états se trouvent réunis. Jacqueline elle-même y intervient, et Philippe le Bon y est représenté par l'évêque de Téroouanne et par Hugues de Lannoy. Mais voilà que le bruit se répand que le duc s'est échappé secrètement de Bruxelles. En effet, il est allé demander au duc de Clèves et à d'autres seigneurs du bas Rhin des secours pour dompter par la force l'opposition qu'il a si imprudemment suscitée lui-même. A cette nouvelle, Jacqueline n'hésite plus. elle déclare son beau-frère régent du Brabant, du Hainaut, de la Hollande, de la Zélande et de la Frise, et lui promet obéissance et fidélité. De tout côté on se prépare aux événements. Un matin, le duc paraît inopinément aux portes de Bruxelles et y pénètre à la suite des bandes armées que ses alliés lui ont fournies. Dès lors la capitale est livrée à tous les excès d'une soldatesque effrénée. Les choses en viennent au point que le peuple ne trouve de salut que dans un soulèvement général. Il court aux armes, s'empare des chefs allemands et fait main-basse sur les mercenaires du duc. Il veut plus : il demande la tête de trois d'entre les favoris du duc, et ces têtes tombent.

Philippe de Saint-Pol s'épuise vainement à calmer l'agitation. Fatigué enfin d'un rôle qui lui pèse, il abdique la régence au commencement de l'an 1422 et dépose le pouvoir entre les mains du duc, qui promet l'oubli du passé et confirme les états dans leurs droits et leurs privilèges.

Jacqueline ne peut se résigner aussi facilement. Elle a regagné Valenciennes et songe au moyen de sortir des embarras sans cesse renaissants dont elle est entourée.

Un jour, sous prétexte d'un voyage d'amusement, elle se rend à Bouchain. Mais le lendemain elle disparaît sans qu'on puisse retrouver ses traces. Quelques serviteurs dévoués l'ont conduite à Calais, et elle s'est embarquée pour Londres, où le roi Henri V l'a accueillie avec tout le respect dû à son rang. Là, elle rejette tout déguisement, et demande au pape Martin V l'annulation de son union avec Jean IV, alléguant qu'elle s'y est engagée contre sa volonté et uniquement pour satisfaire au dernier vœu de son père; que la bulle de dispense avait été révoquée par un bref postérieur, et, enfin, que le mariage ayant eu lieu avant que les parties eussent reçu signification de l'acte par lequel ce bref avait été retiré, le mariage devait être considéré comme nul. La cour de Rome, où Jacqueline et le duc de Brabant envoient des agents, ordonne aussitôt l'instruction de cette grave et embarrassante affaire. La procédure traîne en longueur, et bientôt la duchesse commence à s'ennuyer d'en attendre la conclusion. Elle est dans toute la splendeur de la beauté et de la jeunesse. La cour de Henri V lui prodigue les plaisirs et les fêtes, et à cette cour se fait remarquer, parmi les chevaliers les plus accomplis, Humphrey, duc de Gloucester, frère du roi. Lui surtout s'empresse auprès de la belle fugitive, qui, déçue de tous ses rêves de jeune fille et de toutes ses illusions de femme, se prend à comparer dans son esprit le prince anglais à l'époux abruti et grossier à qui la fatalité l'a unie. L'avantage reste à Gloucester, et Jacqueline sent qu'elle l'aime autant qu'elle en est aimée. Ce motif l'engage à presser la cour papale de prendre une décision. Mais celle-ci met à se prononcer une lenteur qui semble calculée pour fatiguer les parties. Alors Jacqueline s'adresse à Benoît XIII, qui, malgré les conciles de Pise et de Constance, continue à

jouer le rôle d'antipape et qui se hâte de lui envoyer une bulle où son mariage avec Jean IV est déclaré nul. Munie de cet acte, elle épouse Gloucester (1422).

C'est alors que commence la véritable vie politique de la duchesse. Pour se mettre en possession de l'héritage paternel, il faut qu'elle l'emporte de haute lutte. En effet, Jean de Bavière s'affermir de plus en plus en Hollande. De son côté, Philippe le Bon se déclare ouvertement contre l'héritière de Guillaume IV, soutient la légitimité de son premier mariage et décide même, d'accord avec le duc de Bedford, que le Hainaut sera mis en séquestre jusqu'à ce que le pape Martin se soit prononcé.

Après avoir remis à sa mère le soin de préparer les états de ce comté à recevoir leur dame légitime avec son nouvel époux, Jacqueline aborde à Calais, accompagnée de Gloucester et d'un corps de cinq mille Anglais (octobre 1423). Le mois suivant, elle entre dans le Hainaut par la forteresse de Bouchain, et bientôt des députations de toutes les villes viennent à Mons rendre hommage à leur nouveau seigneur.

A la nouvelle de ce qui se passe, Philippe le Bon rassemble ses troupes de Flandre et d'Artois, les joint à celles de Brabant, remet le commandement de cette armée au comte de Saint-Pol, frère du duc Jean, et commence une guerre acharnée contre Jacqueline et Gloucester. Il échange en même temps avec ce seigneur une correspondance qui, pleine de reproches et de démentis réciproques, donne lieu à ce fameux cartel par lequel Philippe provoque Humphrey à un combat singulier. Le duel, accepté le 16 mars 1424, est fixé au 23 avril, jour de Saint-George, le patron des chevaliers, et, comme les deux princes ont pris jour pour cette rencontre, un armistice ordonne que les hostilités seront immédiatement suspendues de part et d'autre.

Dans ces entrefaites, Jean de Bavière était mort empoisonné par un seigneur hollandais, le 5 janvier 1424, après avoir institué, l'année précédente, le duc Philippe son héritier. Jean de Brabant avait couru aussitôt se faire reconnaître en Hollande, en Zélande et en Frise comme véritable souverain et seigneur, tandis que le comte de Saint-Pol continuait ses opérations sur les marches du Hainaut.

Cependant l'armistice est conclu : Gloucester en profite pour se rendre en Angleterre à l'effet d'y recruter des forces et de prendre ses dernières dispositions pour le combat singulier qu'il doit avoir avec le duc Philippe. Jacqueline, durant son absence, se charge de défendre le Hainaut si l'ennemi enfreint la trêve. A peine Humphrey est-il parti que le comte de Saint-Pol, au mépris de la suspension d'armes, pénètre brusquement dans le comté avec une armée considérable. La surprise est si grande que toutes les villes les unes après les autres lui ouvrent leurs portes. Mons résiste encore; car l'héroïque duchesse est là, décidée à soutenir le choc de toutes les forces de l'ennemi. Dans cette extrémité, Philippe le Bon, sollicité par la mère de Jacqueline, s'interpose tout à coup et détermine le duc de Brabant à faire évacuer le Hainaut, à condition que la duchesse sera tenue en garde noble dans une ville dépendante du duc de Bourgogne jusqu'à ce que la cour de Rome se soit prononcée sur la validité de son premier mariage; que, jusqu'à ce moment, le comté sera séquestré et gouverné par une personne notable, nommée par le duc de Brabant et agréée par le duc Philippe, et finalement que ce dernier, en sa qualité de cousin germain et d'héritier présomptif de Jacqueline, sera déclaré avoué et mambour du Hainaut, de la Hollande, de la Zélande et de la Frise.

Des conditions aussi humiliantes, la duchesse ne peut les accepter. Aussi les repousse-t-elle avec énergie, résolue à se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Sur ce refus, les Brabançons recommencent avec une vigueur nouvelle le siège de Mons, où la princesse tient courageusement tête à tous leurs assauts. Cependant les attaques se multiplient, et bientôt les bourgeois commencent à craindre pour la ville. Trop pusillanimes pour résister à l'ennemi, ils trouvent assez de courage pour menacer la duchesse de la livrer eux-mêmes à Jean de Brabant si elle persiste à ne pas vouloir rendre la place. Ils lui fixent même un délai fatal. Elle en attend le dernier terme, espérant toujours que Gloucester accourra pour la soutenir. Mais Gloucester ne vient pas, et, le 13 juin 1425, Jacqueline est forcée de se rendre. Le prince d'Orange la fait prisonnière au nom de Philippe de Bourgogne et la conduit au château de Gand, où elle est enfermée sous bonne garde.

Désormais toute la fortune de la jeune duchesse semble détruite. Le duc Philippe a pris la régence de la Hollande, de la Zélande et de la Frise, et Jean IV a pris celle du Hainaut. De son côté, Gloucester a vu échouer en Angleterre tous les efforts qu'il a pu tenter pour obtenir des secours. Dans la nécessité où l'on est de cultiver l'alliance bourguignonne, qui importait tant au maintien de la puissance anglaise en France, on lui a refusé toute aide. Après avoir consulté un conseil d'honneur assemblé à Paris, le duc de Bedford lui a même enjoint de se désister du duel convenu avec le duc Philippe.

Pendant que tout semble perdu sans ressource à Gloucester, Jacqueline, toujours confiante dans sa destinée, ne désespère point. Si rien ne peut la sauver, elle se sauvera elle-même. En effet, un soir, le 1<sup>er</sup> août 1425, le bruit se répand tout à coup qu'elle s'est évadée du château de Gand où elle se trouvait détenue. Aidée de deux gentilshommes hollandais, qui, parvenus à pénétrer jusqu'à elle, lui avaient apporté des vêtements d'homme, elle s'était échappée de sa prison à la faveur de ce déguisement. Grâce à des chevaux de relais disposés sur la route d'Anvers, elle put courir toute la nuit et atteindre cette ville. Là, elle prit l'humble accoutrement d'une paysanne et monta dans une charrette qui la conduisit à Bréda, d'où elle se dirigea, par Gorcum et Vianen, sur Gouda.

A cette péripétie inattendue d'un drame que chacun devait croire fini, tout le parti des Hoekschen, que Jean de Bavière n'avait pu réprimer, se relève et se rallie autour de Jacqueline. Les villes de Schoonhoven, Montfort, Oudewater, Vianen et Alkmaar se déclarent pour elle. L'évêque d'Utrecht lui-même prend parti pour la duchesse. Mais il faut qu'avant tout elle songe à se mettre à l'abri d'un coup de main : car les Kabeljauws, qui tiennent pour Jean de Brabant, prennent les armes de leur côté. Elle commence donc par se fortifier dans les murs de Gouda. Mais les milices d'Amsterdam, de Haarlem et de Leyde ne lui laissent pas le temps de s'y retrancher complètement, et elles accourent pour l'en chasser. Jacqueline marche résolument à leur rencontre, leur offre le combat et les met dans une déroute honteuse, le 22 octobre 1425.

Si, au bruit de l'évasion de sa prisonnière, Philippe le Bon a été profondément ému, il l'est plus encore en apprenant qu'elle s'affermît en Hollande, et surtout à la nouvelle que Gloucester vient de lui faire parvenir un secours considérable. En effet,

à peine Humphrey a-t-il appris ce qui vient de se passer qu'il se hâte de réunir un corps de trois mille Anglais et de l'envoyer en Zélande pour soutenir la cause de la duchesse. Cette troupe débarque dans l'île de Schouwen au commencement de l'an 1426, et elle se renforce des seigneurs les plus importants du comté. Mais, de son côté, Philippe le Bon n'a pas perdu de temps. Il arrive avec une armée sur le banc de Schouwen, ne voulant pas laisser aux Anglais le loisir de s'y installer. Sa flotte, montée par quatre mille combattants, jette l'ancre devant Brouwershaven. Lui-même les dirige et cherche à prendre terre. Efforts stériles ! ses troupes sont repoussées par les archers ennemis qui occupent la digue. Les plus intrépides reculent. Alors il donne lui-même l'exemple du courage, saisit la bannière de Bourgogne et s'élançe sur le rivage en criant : « Qui m'aime me suive ! » Entraînés par la bravoure de leur chef, les guerriers de Philippe le suivent et fondent sur l'ennemi avec tant d'impétuosité qu'ils en écrasent une partie, en jettent une autre dans les flots et n'en laissent échapper que quelques débris pour aller raconter en Angleterre le désastre du 13 janvier 1426.

Par la défaite de l'armée de Gloucester, Jacqueline a perdu la Zélande, mais son courage n'a pas fléchi. Elle laisse le duc Philippe assurer son pouvoir dans ce comté, et se décide, malgré la saison, à reprendre l'offensive en Hollande. Placée elle-même à la tête de ses combattants, elle va mettre le siège devant Haarlem. Pendant qu'elle cerne cette place, un parti de Kabeljauws accourt pour la forcer à la retraite. Elle marche droit à l'ennemi et le taille en pièces dans le voisinage d'Alphen, sur le vieux Rhin. Elle se multiplie de tout côté, et ses lieutenants, qu'elle lance sur le territoire situé entre Alkmaar et le Zuiderzée, s'emparent de Purmerend, de Monnikendam et d'Enkhuizen.

Tandis que la fortune de Jacqueline se relève ainsi, Philippe réunit de nouvelles forces qu'il dirige immédiatement vers le nord. Dès les premiers mois de l'an 1427, il ouvre lui-même la campagne par la prise de Zevenbergen en Brabant, tandis que ses capitaines se remettent en mouvement dans la Hollande et dans la Frise. Depuis ce moment ce ne sont plus que désastres pour la duchesse, qui bientôt se trouve réduite aux seules forteresses de Gouda, Schoonhoven et Oudewater. En même temps, comme si tout devait l'accabler à la fois, paraît la sentence de Martin V, qui reconnaît comme seul valable le mariage contracté par Jacqueline avec le duc de Brabant, ordonne qu'elle aie à se retirer chez le duc de Savoie jusqu'à la fin du procès entamé, et lui défend, sous peine d'adultère, d'épouser le duc de Gloucester si le duc Jean venait à mourir. Cette dernière clause fut inspirée sans doute par la crainte de la mort prochaine du jeune duc, qui expira en effet le 17 avril.

Gloucester s'occupait précisément de préparer en Angleterre une nouvelle expédition pour l'envoyer au secours de Jacqueline. Mais, à la nouvelle de la décision du pape, il cesse tous ses préparatifs et, se croyant dégagé de tout lien avec la duchesse, il épouse sa maîtresse Éléonore Cobham.

La décision de Rome étant connue, et le duc Jean IV étant mort, Philippe de Saint-Pol, son frère, lui succède dans le Brabant. De son côté, Philippe le Bon songe à se mettre en possession du Hainaut. Mais, voulant donner à son usurpation une apparence de légalité, il convoque à Valenciennes une assemblée des états de ce

comté, de Picardie, et les quatre membres de la Flandre, et se fait délivrer, le 27 juin 1427, des lettres par lesquelles ils le reconnaissent en qualité de mambour, gouverneur et héritier présomptif du Hainaut. Aussitôt il s'établit dans cette seigneurie, où Louis, frère naturel de Jacqueline, cherche encore pendant quelque temps, mais vainement, à défendre par les armes les droits de sa sœur.

Maitre du Hainaut, le duc Philippe se décide à en finir d'un seul coup avec les seigneuries hollandaises où la duchesse se maintient toujours, résolue à résister à la fois à la sentence papale et aux armes de Bourgogne. Les apprêts qu'il fait sont formidables. Car plus Jacqueline voit empirer sa situation, plus elle redouble d'énergie et de courage. Elle campe sur le Leck et l'Yssel, et, cette ligne de défense perdue, le vieux Rhin lui en offrira une seconde. Malheureusement elle a derrière elle une quantité de villes et de seigneurs hostiles à sa cause, et ses forces sont insuffisantes pour lutter avec avantage contre celles qui s'avancent. En effet, l'armée bourguignonne la tourne, assiège Amersfoort sur l'Eem et emporte cette place malgré une résistance opiniâtre. Dès ce moment, les avenues de la Hollande septentrionale sont ouvertes à l'ennemi, qui y pénètre sans retard. Toutes les villes de cette partie du comté qui sont demeurées fidèles à leur dame légitime tombent successivement au pouvoir du duc. Même la flotte de Jacqueline, qui occupait le Zuiderzée, est détruite dans le port d'Enckhuizen.

Au printemps de 1428, tout est perdu. Cernée dans les murs de Gouda, la duchesse comprend que toute résistance est désormais impossible. Elle pourrait tenter un dernier effort; mais la crainte d'exposer aux désastres d'un siège meurtrier une ville dont elle a reçu tant de preuves d'affection et de dévouement, la décide enfin à négocier avec Philippe de Bourgogne. Le 4 juillet, elle signe à Delft un traité par lequel elle reconnaît ce prince comme légitime héritier de toutes les seigneuries qu'elle possède et dont elle lui remet la mambournie et l'administration, ne se réservant que le vain titre de comtesse de Hainaut, de Hollande et de Zélande et celui de dame de Frise, outre le comté d'Ostrevant, l'île de Zuid-Beveland et le territoire de la Brielle à titre d'apanage. Elle s'engage en même temps à ne plus contracter de nouveau mariage si ce n'est du consentement unanime de sa mère, du duc de Bourgogne et des trois états de ces pays. Enfin, elle consent d'avance à ce que ceux-ci n'obéissent ni à elle, ni à son époux, mais au duc seul, si elle se remarie sans avoir obtenu d'abord ce consentement. Cet acte signé, elle accompagne Philippe de ville en ville par toute la Hollande, la Zélande et la Frise, où elle le fait reconnaître comme son héritier et comme mambour de ces seigneuries. Après quoi elle se retire au château de Goes dans le Zuid-Beveland.

C'était là peut-être le plus grand acte de courage que Jacqueline eût posé. Elle avait bu le calice jusqu'à la lie. Aussi bien toute son existence n'avait été qu'un enchaînement de déceptions et de luttes. Trompée dans toutes ses illusions, réveillée de tous ses rêves, de quel prix pouvaient être encore pour elle ce rêve qu'on appelle la puissance et cette illusion qu'on appelle la grandeur? Souvent, sans doute, la pauvre déçue dut se faire cette question en écoutant, dans sa calme retraite, le lointain murmure de l'Océan, moins orageux que ne l'avait été sa vie à elle. Du reste, nous la voyons dès ce moment résignée à sa destinée, ne demandant de

distractions qu'aux naïfs amusements de la chasse et de la pêche, et se mêlant parfois affectueusement à la population du bourg de Goes, au milieu de laquelle elle oublie tout le passé.

Cependant le drame de cette existence ne peut pas se terminer ainsi brusquement en idylle. Il y manque une scène, et cette scène doit être un coup d'éclat.

Depuis quatre années, Jacqueline vivait tranquille dans l'île de Zuid-Beveland. Mais les modestes revenus que Philippe lui avait laissés ne suffisaient pas aux dépenses de la maison qu'elle tenait, ni surtout aux libéralités qu'elle était accoutumée à faire, peut-être aussi à la passion du jeu que quelques-uns lui attribuent. Aussi se trouvait-elle constamment dans de grands embarras d'argent. Il lui arriva même un jour de ne pas avoir de quoi récompenser deux gentilshommes venus pour lui remettre de superbes bijoux et des chevaux de prix que la comtesse Marguerite sa mère lui envoyait. Alors elle se prit à pleurer. Voyant couler ses larmes, un de ses gens lui conseilla de s'adresser à Franc de Borsele, seigneur zélandais à qui Philippe de Bourgogne avait confié le gouvernement de la Hollande, de la Zélande et de la Frise. L'aide empressée que le gouverneur ducal lui offre, et mieux encore la délicatesse extrême avec laquelle il sait la faire agréer, touchent profondément la pauvre délaissée. Pour elle, dont la vie n'a été qu'une suite non interrompue de désenchantements, trouver un cœur humain, c'est découvrir un monde nouveau et inconnu. Les esprits qui éprouvent le besoin de s'attacher savent-ils se défendre contre leur propre entraînement? Aussi la reconnaissance de Jacqueline fait-elle bientôt place à un sentiment plus tendre. De son côté, Franc de Borsele subit, depuis longtemps et à son insu, cet empire souverain que la beauté jointe au malheur exerce si naturellement sur les âmes sympathiques<sup>1</sup>. Étonné et heureux tout ensemble, chacun d'eux reconnaît que ses sentiments sont partagés. Mais un obstacle invincible s'oppose à leur union. Ni l'un ni l'autre n'ignore que le duc de Bourgogne, armé du traité de Delft, n'y consentira jamais. Il ne leur reste donc qu'un seul parti à prendre : ils se font donner en secret la bénédiction nuptiale. Combien de temps ils réussirent à celer leur bonheur aux yeux du monde, on ne le sait. Mais le secret ne pouvait longtemps rester caché aux espions dont Jacqueline était entourée. Philippe en fut instruit au commencement de l'an 1433, et il se rendit incontinent, avec six cents hommes d'armes, à la Haye, où se trouvait alors Franc de Borsele. Il invite à sa table le gouverneur des comtés, et à la fin du repas il le fait saisir et transporter au château de Rupelmonde.

Bientôt le bruit se répand que la tête de de Borsele va tomber, et ce bruit est corroboré en effet par la colère extrême que le duc témoigne contre son vassal. Alors Jacqueline n'hésite plus. Elle veut sauver à quelque prix que ce soit la vie de l'homme qu'elle aime, fût-ce en abandonnant ses États au prince qu'elle n'a reconnu encore que comme son héritier présomptif. C'est là tout ce que désire Philippe, dont l'irritation apparente n'a été qu'un calcul. La duchesse signe, le 12 avril, un traité par

<sup>1</sup> D'après W. van Gouthoven (*Oude Chronycke van Holland*, p. 448), la première entrevue de Jacqueline et de Franc de Borsele eut lieu au château de Saint-Maartensdyk, dans l'île de Tholen. Mais les détails du récit qu'il donne à ce sujet nous paraissent un peu romanesques

lequel elle transfère au chef de la maison de Bourgogne, tant pour elle que pour les héritiers directs qu'elle pourrait avoir, la possession complète de toutes ses seigneuries. Elle ne se réserve, à titre de vassale seulement, que les îles zélandaises de Zuid-Beveland et Voorne, le comté d'Ostrevant et quelques autres domaines moins importants, avec le droit de chasse dans tous ses anciens États ainsi que dans ceux du duc.

A ce prix elle obtint la vie et la liberté de son époux, et elle crut ne pas les avoir achetées trop cher. Quant à Philippe, il était parvenu à ses fins. Avant l'année révoquée, il se trouva définitivement inauguré dans les comtés de Hainaut, de Hollande et de Zélande et dans la seigneurie de Frise. Jacqueline l'accompagna même dans la ville de Mons pour assister, le 14 mai, à la cérémonie qui installait le prince bourguignon dans l'héritage de Guillaume IV. Dès ce moment, le duc vécut en repos avec sa bonne cousine qu'il avait si obstinément persécutée pour la dépouiller de toutes ses possessions. Il poussa la générosité jusqu'à permettre à de Borsele de porter le titre de comte d'Ostrevant, et plus tard, en 1445, il lui accorda même le collier de la Toison d'or.

Depuis le traité du 12 avril 1433, Jacqueline disparaît de la scène de l'histoire, et nous ne possédons sur le reste de sa vie d'autres détails que ceux qui ont survécu dans la tradition populaire. Cette tradition rapporte que, tombée en phthisie, la princesse chercha sa dernière distraction dans la fabrication de ces petites cruches de grès qui, connues sous le nom de *dames Jacqueline*, ornent les cabinets des amateurs de curiosités hollandaises et qu'on a trouvées en grand nombre dans les fossés du château de Nieuw-Teylingen <sup>1</sup>, où elle mourut le 9 octobre 1436.

La mémoire de l'infortunée duchesse est restée en vénération dans cette Hollande où l'on n'oublie rien et où le malheur surtout est sûr de trouver une sympathie que le temps ne peut affaiblir. Les siècles ont jeté un voile sur ses fautes, et les générations n'ont gardé que le souvenir de sa triste destinée. Les annales judiciaires de la Haye rappellent un curieux procès fait, vingt-huit ans après la mort de notre héroïne, à un personnage qui avait osé parler d'elle avec peu de respect <sup>2</sup>; et, si le plus illustre des poètes vivants de la Néerlande <sup>3</sup> a célébré, dans ses ballades historiques, quelques-uns des faits qui ont signalé les dernières années de la guerre atroce des Hoekschen et des Kabeljauws, du moins il n'a pas trouvé une parole de blâme personnel pour la malheureuse Jacqueline.

ANDRÉ VAN HASSELT.

<sup>1</sup> WAGENAAR, *Vaderlandsche Historie*, III, p. 517. Cf. GERARD VAN HASSELT, *Over de Jacoba's Kanneljes*, passim.

<sup>2</sup> DE RIEMER, *Beschryving van 's Gravenhage*, I, p. 271.

<sup>3</sup> TOLLENS, *Gedichten*, II, p. 9; édit. de 1822.

# BIOGRAPHIE NATIONALE

VIE DES HOMMES ET DES FEMMES ILLUSTRES

DE LA BELGIQUE,

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS,

publiée sous la direction de

**ANDRÉ VAN HASSELT,**

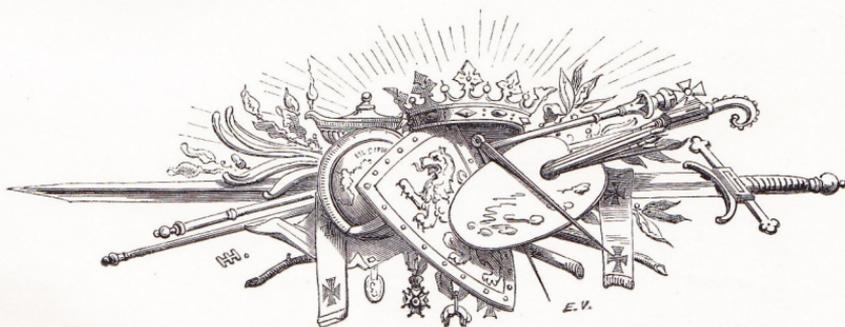
MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE,

ET AVEC LE CONCOURS DE L'ÉLITE DES ÉCRIVAINS ET DES ARTISTES BELGES

---

PREMIÈRE PARTIE.

Souverains, Hommes politiques, Guerriers, Missionnaires, Saints, Évêques, etc.



BRUXELLES

**ALEXANDRE JAMAR, ÉDITEUR.**

40, RUE DES MINIMES.